

**République Française****N°2024-078****Ville de Draguignan**

<b>Membres</b>		
<b>Membres afférents au Conseil Municipal</b>	<b>Membres en exercice</b>	<b>Votants</b>
39	39	31

**RÉGIE MUNICIPALE DES PARKINGS DRACÉNOIS AFFECTATION DU  
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023****EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Draguignan****Séance du 17 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 avril à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

**PRÉSENTS :**

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, MARIE-CHRISTINE GUIOL, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, AURÉLIE REBAUDO

**PROCURATIONS :**

SOPHIE DUFOUR pouvoir à MICHEL PONTE, DANIELLE ADOUX COPIN pouvoir à RICHARD STRAMBIO, ANNE-MARIE COLOMBANI pouvoir à MAGALI TROIN DAL VECCHIO, MARTINE ZERBONE pouvoir à SYLVIANE NERVI SITA,

**ABSENTS :**

SOPHIE DUFOUR, DANIELLE ADOUX COPIN, ANNE-MARIE COLOMBANI, MARTINE ZERBONE, JEAN-DANIEL SANTONI, RENÉ DIES, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK, FREDERIC RENAULD

**Secrétaire de Séance : GRÉGORY LOEW****Publié le :**

**RAPPORTEUR : FRANÇOIS GIBAUD**

Vu l'article L. 2311-5 du code général des territoriales ;

Vu la délibération n° 2024-076 du 17 avril 2024 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2023 du budget de la Régie Municipale des Parkings Dracénois ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2023 de la Régie Municipale des Parkings Dracénois,

Après avoir été informé que le Conseil d'Exploitation de ladite régie, réuni en date du 08 avril 2024, a émis un avis favorable sur l'ensemble des dispositions proposées ci-dessous,

Est invité à affecter le résultat comptable de l'exercice 2023 de la Régie Municipale des Parkings Dracénois, comme suit :

<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023</b>		
<b>EXPLOITATION</b>	Résultat à affecter	722 533,21 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	art. 001 Solde d'exécution 2023	-526 473,13 €
	Restes à réaliser Dépenses	-65 032,66 €
	Restes à réaliser Recettes	488 130,00 €
	Solde des Restes à réaliser	+ 423 097,34 €
	Besoin de financement	<b>103 375,79 €</b>
<b>AFFECTATION</b>	art.1068 Réserve d'Investissement	<b>103 375,79 €</b>
	art.002 Report Exploitation	<b>619 157,42 €</b>

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède, À L'UNANIMITÉ,**

- Approuve l'affectation du résultat comptable de l'exercice 2023 de la Régie Municipale des Parkings Dracénois.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBJO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional

Secrétaire de séance :